

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

25 août 2025

Date d'Affichage

09 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Étaient absents excusés et représentés : Mme Fabienne LENOËL qui donne pouvoir à Mme Maryline VAUTIER, Mme Annick PLANTEGENEST qui donne pouvoir à Mme Pauline BOSCHER, M Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M Stéphane LECHANOINE

Monsieur Stéphane LECHANOINE remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°09/02 : TRAVAUX DE COUVERTURE DE L'EGLISE

Madame le Maire laisse la parole à Philippe GAILLARDON, adjoint délégué aux travaux des bâtiments publics.

Toute la surface de la toiture, sauf le clocher est à refaire.

Des devis ont été demandés. Trois entreprises ont fait parvenir une offre : Entreprise PIMONT de Cerisy-la-Forêt, Entreprise DAUXAIS de Ste Marguerite d'Elle et Entreprise DM Couverture de la Meauffe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- VOTE :

- o 11 voix POUR l'entreprise DM Couverture
- o 4 voix POUR l'entreprise Dauxais
- o 0 voix POUR l'entreprise PIMONT

- RETIENT la proposition de l'entreprise DM Couverture pour un montant de 97 904.17 € sous réserve de vérification.

- AUTORISE Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Stéphane LECHANOINE	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 